

Pôle communication
24.65.42

Lundi 26 juin 2023

DOSSIER DE PRESSE

37^e réunion du Conseil des arts et de la culture du Pacifique et 6^e conférence des ministres de la culture du Pacifique -- Du 27 au 29 juin à Nouméa --

La Nouvelle-Calédonie accueille la 37^e réunion du Conseil des arts et de la culture du Pacifique (CPAC) les 27 et 28 juin à Nouméa, ainsi que la 6^e conférence des ministres de la culture du Pacifique le 29 juin. À cette occasion, Mickaël Forrest, membre du gouvernement chargé de la culture, a ouvert cette semaine d'échanges par une conférence de presse aux côtés de Stuart Minchin, directeur général de la Communauté du Pacifique (CPS). L'occasion d'évoquer les grands enjeux culturels régionaux parmi lesquels l'organisation du Festival des arts du Pacifique.

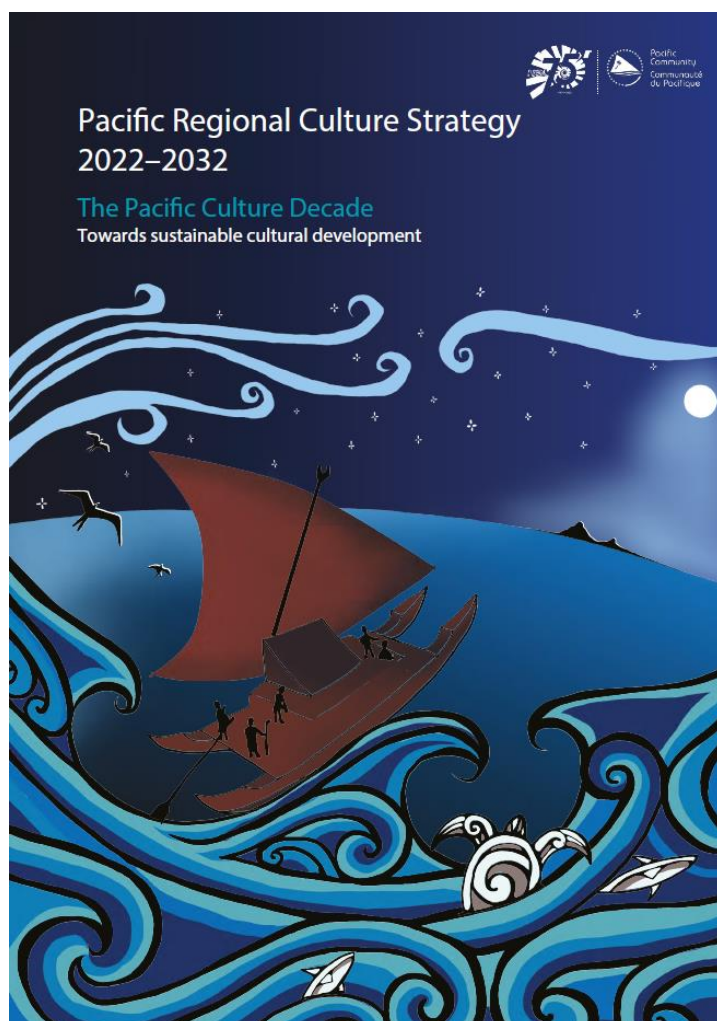
Contexte

Créé en 1975 lors d'une conférence organisée par la CPS, le Conseil des arts du Pacifique a été créé afin d'assurer la permanence du Festival des arts du Pacifique (FESTPAC), dont la première édition s'est déroulée en 1972 à Suva (Fidji). L'instance était destinée à l'origine à donner à la Conférence des informations précises sur le festival et, plus généralement, à la conseiller en matière de culture. Quatre ans plus tard, le deuxième Festival des arts du Pacifique s'est déroulé à Rotorua en Nouvelle-Zélande et est depuis devenu un des événements majeurs du Pacifique. Il vise à célébrer la richesse et la diversité des peuples océaniques et contribue à faire connaître les traditions et les savoirs culturels de la région.

Développement d'une stratégie culturelle régionale durable

Aujourd'hui largement considérée comme un vecteur de développement durable, la culture comprend le patrimoine culturel, immatériel et matériel, mais aussi le patrimoine naturel. Elle est le reflet des identités individuelles, communautaires et nationales. Elle exprime à travers différentes formes, des visions du monde, des valeurs et des croyances. Source de bien-être social collectif, la culture est un puissant facteur de cohésion qui fournit des moyens de subsistance durables. Son rôle central dans le développement social, économique et environnemental est désormais reconnu. La culture s'appuie ainsi sur des domaines d'intérêt spécifiques tels que la sauvegarde des langues, du patrimoine culturel et naturel, ainsi que la préservation des savoirs traditionnels.

**** Retrouvez toute l'actualité du gouvernement sur gouv.nc ****



En 2010 était lancée la première stratégie régionale pour la culture du Pacifique (SCRP) 2010-2020 intitulée « Investir dans les cultures du Pacifique », qui posait les bases d'un cadre politique régional pour le développement du secteur culturel à l'échelle des États et Territoires du Pacifique.

En 2022, la 5^e Conférence des ministres de la culture a entériné la nouvelle stratégie culturelle régionale 2022-2032. La thématique retenue est axée autour d'un développement culturel durable. Ce plan de dix ans formalise l'interrelation qu'entretiennent les populations du Pacifique avec leur environnement en établissant d'une part un lien entre le climat, l'océan, la terre, la culture, les droits et la bonne gouvernance, et d'autre part des partenariats de confiance.

C'est en ce sens que Mickaël Forrest a participé en septembre 2022 à la Mondiacult, conférence mondiale de la culture qui s'est déroulée au Mexique et organisée par l'UNESCO. Désigné porte-parole par le groupe des Îles du Pacifique,

il a rappelé les effets du changement climatique pour les pays insulaires du Pacifique qui menacent leur patrimoine culturel et naturel mais également immatériel en raison des déplacements et des migrations climatiques. Il a enfin souligné l'importance de la culture comme composante essentielle d'une approche du développement durable centrée sur l'humain.

L'orientation politique prise par la stratégie culturelle régionale du Pacifique 2022-2032 complète d'autres engagements régionaux, comme le Cadre du Pacifique pour le régionalisme (2014) ou encore la stratégie 2050 pour le continent Pacifique bleu.

Cette stratégie concerne 24 des 27 pays membres de la CPS, soit 22 États et Territoires insulaires auxquels s'ajoutent l'Australie et Nouvelle-Zélande.

Enjeux du 37^e Conseil des arts et de la culture du Pacifique

Cette 37^e réunion du Conseil des arts et du Pacifique, accueillie à Nouméa, poursuit un double objectif : restituer les résolutions adoptées lors de la Mondiacult et faire un point sur la mise en œuvre du plan quinquennal de la Stratégie régionale pour la culture du Pacifique (SCRP) 2022-2032.

À l'ordre du jour également, un bilan d'étape de l'organisation du 13^e Festival des arts du Pacifique qui se déroulera à Hawaï l'an prochain et la préparation du 14^e FESTPAC pour lequel la Nouvelle-Calédonie a candidaté pour être le pays hôte en 2028.

Organisé tous les quatre ans dans l'un des 22 pays membres, le FESTPAC a été conçu comme un moyen d'endiguer l'érosion des pratiques culturelles traditionnelles en partageant et en échangeant la culture à chaque festival.

* *
*